

Un nouveau souffle pour le marché suisse du travail

L'élargissement de l'UE et ses effets positifs sur l'emploi et la croissance

18 avril 2005

Numéro 15

dossierpolitique

Les conséquences pour la Suisse de l'élargissement de l'UE

L'accès facilité aux nouveaux Etats membres de l'UE est une chance pour l'économie suisse. Tel est le résultat d'une étude menée à l'Université de Saint-Gall (HEC). Il ressort des recherches faites sur la question que les mouvements migratoires massifs tant redoutés en provenance de ces pays n'auront pas lieu. Au contraire, les spécialistes engagés en Suisse contribueront à atténuer le recul à moyen terme de la population active de notre pays. L'élargissement offrira aux entreprises suisses l'occasion d'ouvrir de nouveaux marchés. Les investissements directs à l'étranger renforceront durablement notre place économique.

Détérioration des conditions de travail, pression sur les salaires et insécurité croissante sur le marché suisse du travail: telles seraient, pour certains milieux de droite et de gauche, les conséquences directes de l'extension aux nouveaux pays de l'UE de l'accord sur la libre circulation. Des craintes de déplacement des emplois vers ces Etats ont même été évoquées. Pour la seule année 2002, l'effectif du personnel des entreprises suisses en Europe centrale et orientale a progressé de 10% par rapport à l'année précédente. De là à en tirer la conclusion, dans les débats sur les accords bilatéraux, que le transfert des emplois à l'étranger accroît le chômage en Suisse, il n'y a qu'un pas, trop vite franchi.

L'étude, conduite par le Professeur Franz Jaeger de l'Institut de recherche en économie empirique et en politique économique de l'Université de Saint-Gall (FEW), a précisément pour but d'analyser scientifiquement ces affirmations. Ce travail, rédigé sous le titre „Analyse der volkswirtschaftlichen Auswirkungen (Migration und Direktinvestitionen) der EU-Erweiterung auf die Schweiz» (Analyse des conséquences économiques de l'élargissement de l'UE sur la Suisse en termes de migrations et d'investissements directs) explore deux pistes. D'une part, il examine la question de la pression migratoire en provenance des nouveaux pays d'Europe centrale et orientale (PECO): Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovaquie, République tchèque et Hongrie. D'autre part, il présente les répercussions à long terme des investissements directs des entreprises suisses dans les PECO sur l'emploi dans notre pays.

Ouverture contrôlée du marché du travail

Pour maîtriser la migration à partir des PECO, la Suisse dispose de mécanismes de sécurité particulièrement solides: comme avec les 15 anciens pays de l'UE, une

réglementation transitoire sur la libre circulation des personnes s'appliquera jusqu'en 2011. Ces dispositions permettront de contrôler les conditions de salaires et de travail et de maintenir des contingents et la priorité aux travailleurs nationaux. Le marché du travail s'ouvrira progressivement. La Suisse dispose en outre de deux instruments de contrôle spécifiques. D'une part, elle a adopté des mesures d'accompagnement en juin 2004. D'autre part, elle est au bénéfice d'une clause de sauvegarde particulière à l'égard des

La libre circulation des personnes revêt une importance existentielle pour l'économie suisse.

Franz Jaeger, professeur à l'Université de St. Gall

PECO. Celle-ci autorise des mesures de restriction supplémentaires jusqu'en 2014 pour le cas où la pression migratoire en provenance de ces pays s'accroîtrait trop. A quel afflux faut-il donc s'attendre? Pour élucider cette question, l'étude s'appuie sur les expériences réalisées jusqu'ici avec les pays de l'UE à Quinze.

Les gens ne s'expatrient pas volontiers

C'est un fait, la part des travailleurs étrangers en Suisse est en recul depuis 10 ans. Nous n'avons vécu jusqu'ici aucune poussée migratoire en provenance des Quinze. Actuellement, seuls les contingents pour les détenteurs d'un permis de séjour à l'année (15 000 par an) sont totalement épuisés. Les permis de séjour de courte durée (115 000 par an) n'ont été sollicités qu'à hauteur de la moitié du contingent. Ce sont des personnes très qualifiées qui forment le gros de ces effectifs. Elles viennent des pays voisins de la Suisse, essentiellement d'Allemagne, puis de France et d'Autriche. La main-d'oeuvre étrangère peu qualifiée est la plupart du temps originaire d'un pays extérieur à l'UE. Le groupe le plus important est constitué des émigrants des pays de l'ex-Yougoslavie, non membres de l'UE. Depuis 1993, leur nombre recule fortement. De ces faits se dégage une importante conclusion: la migration s'est déplacée des personnes peu qualifiées

vers les personnes très qualifiées. Même au sein de l'Europe des Quinze, le taux de migration, malgré la libre circulation des personnes, est très faible. Sur les quelque 380 millions de citoyens que compte l'UE, 350 millions vivent dans leur pays. Seulement 1,5% de la population totale de ces pays s'est établie dans un autre pays de l'UE. Lorsque des migrations ont lieu, c'est principalement entre pays voisins. Au vu des coûts de l'émigration et des différences linguistiques et culturelles, la plus grande partie de la population d'un pays y reste fixée. Seul un petit groupe de personnel très qualifié qui occupe temporairement différents emplois dans différents pays d'Europe est véritablement mobile.

Conclusion de l'étude :

«Au vu des expériences faites à l'intérieur de la Communauté, il n'y a pas lieu de craindre une immigration massive en Suisse.»

Le taux de migration baisse à l'expiration des délais transitoires

L'enracinement dans leur patrie est particulièrement marqué chez les ressortissants des PECO. Ainsi, en Hongrie, en 2003, le taux de migration des régions à bas salaires vers les régions à hauts salaires s'est situé aux environs de 2,3%. Dans le même temps, en Europe occidentale, ce taux a atteint jusqu'à 4%. La principale incitation à émigrer en Suisse est l'écart de prospérité. A l'heure actuelle, les revenus moyens dans les PECO atteignent au maximum 68% de ceux de la Suisse. Le PIB de certains Etats était en 2003 jusqu'à 58% inférieur à celui de la Suisse. On considère qu'une incitation à émigrer existe tant que les différences de PIB dépassent le 30%. Au-dessous de ce chiffre, l'immigration cesse. En d'autres termes : jusqu'à ce que les pays d'origine aient atteint un certain niveau de revenus, une émigration peut se produire. Ensuite, les mouvements de retour s'amorcent. L'étude le démontre en se fondant sur l'exemple de l'élargissement au sud.

Ainsi, l'Italie a vécu un essor économique à la faveur de l'intégration européenne. Il en est résulté un retour en Italie de la main-d'oeuvre italienne en Suisse. Au milieu des années 90, le même phénomène s'est reproduit avec les immigrants portugais. La population des PECO a toutefois d'autres particularités démographiques que les pays d'émigration de l'élargissement au sud. Aujourd'hui, la part des personnes jeunes et mobiles dans les PECO est beaucoup plus faible qu'elle ne l'était dans les pays méditerranéens à l'époque de l'élargissement à l'Est. Cela devrait contribuer à atténuer la pression

migratoire déclenchée par un écart de prospérité. L'étude admet que dans l'ensemble, le sommet de la vague migratoire sera atteint dans dix ans. Cela coïncide précisément avec le moment où le délai transitoire des contingents expirera. A partir de là, l'immigration devrait vraisemblablement fortement diminuer. Si en 2015, on attend encore 1243 migrants des PECO, ils ne seront plus que 651 en 2020. D'ici à 2030, l'effectif des citoyens des PECO domicilié en Suisse sera au maximum de 0,75% de la population résidente totale du pays. En 2003, quelque 18 000 citoyens des PECO résidaient en Suisse. Ce chiffre étant très bas, il n'y aura pas de migration en chaîne ; le regroupement des familles et des connaissances sera négligeable.

Reste le facteur d'émigration chômage. Dans les nouveaux pays membres, le taux de chômage se situe entre 5% et 19%. C'est surtout dans le secteur agricole qu'on s'attend à la libération de main-d'oeuvre. La main-d'oeuvre des PECO devrait sans doute progresser dans l'agriculture suisse. Mais là aussi, il faut avoir un contrat de travail valable pour venir travailler dans notre pays. Tout comme ceux de l'hôtellerie et de la construction, ces travailleurs faiblement qualifiés ne sont guère motivés à rester en permanence en Suisse. Ils travaillent donc chez nous pour de brèves périodes. Toutefois, la majorité des immigrés des PECO sont des personnes hautement qualifiées : 12,6% sont en possession d'un diplôme universitaire. Les recherches faites sur le sujet révèlent que le migrant type des PECO est un homme jeune, célibataire et bien formé. La Suisse a besoin d'une telle main-d'oeuvre. Ce besoin découle notamment de l'évolution démographique. La natalité baisse et l'offre de main-d'oeuvre régresse parallèlement. En 2003, pour 100 personnes occupées à plein temps, plus de 35 étaient des retraités de plus de 65 ans; d'ici 2060, la proportion des rentiers sera de 60. La main-d'oeuvre spécialisée attendue des PECO pourra certes atténuer cette évolution, mais en aucun cas renverser la tendance.

Les migrations comblent des lacunes sur le marché du travail

Les migrations en provenance des PECO comblent les lacunes et bénéficient ainsi à la Suisse en tant que site économique : cela encourage les changements structurels et les progrès techniques et comprime le coût des services. Néanmoins, compte tenu de leur petit nombre, les immigrés des PECO n'influencent pas le niveau des salaires. Pour ce qui concerne les postes requérant peu de qualifications, il n'y a pas de concurrence directe. En effet, les immigrés peu qualifiés des PECO sont embauchés pour des pics saisonniers et effectuent en priorité des travaux jugés

peu attrayants par les travailleurs de Suisse. C'est cet élément que l'étude identifie comme la cause du taux de chômage en Suisse : la manque de mobilité en matière de qualifications. Et la migration comble momentanément une lacune.

Conclusion de l'étude :

« Les prévisions quantitatives en matière d'immigration en Suisse aboutissent à un résultat très faible . »

Les investissements directs accroissent la compétitivité

La deuxième partie de l'étude se concentre aussi sur la situation du marché du travail suisse, et plus particulièrement sur les effets de la politique d'investissement des entreprises suisses dans les PECO. L'étude s'intéresse en priorité à la question de savoir si l'activité à l'étranger supprime des emplois en Suisse ou si elle en crée. Lorsqu'elles investissent dans les PECO, les entreprises suisses sont mues par des motivations diverses. Contre toute attente, le facteur de coût ne revêt qu'une importance secondaire. Les investissements motivés par une réduction des coûts consistent généralement à délocaliser une partie de la production. L'entreprise bénéficie dès lors de niveau de coût inférieur et des bonnes qualifications des travailleurs dans les PECO. Ceci lui permet de renforcer sa compétitivité. Au final, c'est de cela que dépend la pérennité de l'entreprise.

Débouchés décisifs à l'est

Dans la majorité des cas, un investissement direct vise d'abord à créer un débouché. Dans le cas présent, il s'agit de conquérir les marchés auxquels sont destinés les investissements. Au début des années 1990, les entreprises suisses souhaitaient devancer des concurrents potentiels sur les marchés, autrement dit elles cherchaient à s'assurer l'avantage d'être les premières. Cela n'est guère étonnant puisque l'approvisionnement en produits occidentaux des PECO et de leur population était très insuffisant. Aujourd'hui, en revanche, il est de plus en plus question de proposer des services sur place. Le chiffre d'affaires des entreprises suisses dans les PECO, dont la prospérité augmente régulièrement, est aussi décisif pour la Suisse : outre le gain en termes de compétitivité pour notre place économique, la présence d'entreprises

suisses accroît notre taux d'exportations. En effet, les filiales à l'étranger sollicitent des prestations intermédiaires et des produits non finis auprès de la production suisse. Les entreprises suisses ont identifié ces opportunités et effectué des investissements considérables dans les PECO. Entre 1991 et 2002, les investissements dans les nouveaux Etats membres sont passés de 7,5 mrd fr. à quelque 8 mrd fr., avant de reculer légèrement en 2002. En comparaison avec d'autres régions, le taux de croissance reste supérieur à la moyenne. Par rapport à l'ensemble des investissements suisses à l'étranger, la part des investissements dans les PECO représente 2%. Les capitaux investis ont bénéficié en priorité aux secteurs des services et de l'industrie. Les domaines de la recherche et du développement, les services internes et les fonctions de direction sont restés en Suisse dans la majorité des cas.

Les investissements se sont traduits par une augmentation du nombre d'employés d'entreprises suisses présents dans les PECO – hausse de 42% pour la seule année 2002. Leur nombre avait cependant

Entre 80 % et 90 % des investissements directs ont un effet positif sur les exportations suisses destinées aux PECO.

Franz Jaeger, professeur à l'Université de St-Gall

commencé à croître auparavant. Entre 1994 et 1999, les branches de la chimie, du plastique, de l'électrotechnique et de la métallurgie s'étaient distinguées par des

investissements intenses dans les PECO : toutes les branches pour lesquelles la capacité d'innover et le capital humain sont essentiels. Les entreprises suisses actives dans ces domaines ont donc multiplié leurs efforts pour poursuivre leur croissance.

Toutes branches confondues, il s'avère que plus l'entreprise est grande plus la proportion d'entreprises ayant investi à l'étranger croît. Pour les petites entreprises, cette évolution a un coût supérieur : confrontée à une disponibilité des capitaux moindre, il leur est plus difficile d'effectuer des investissements directs à l'étranger. Lorsqu'elles font le pas, c'est généralement en priorité pour réduire les coûts. Dans le cas des grandes entreprises, les investissements directs à l'étranger s'inscrivent majoritairement dans des stratégies offensives. Cet engagement a stimulé l'activité commerciale des grandes entreprises (plus de 200 employés) en Suisse.

Conclusion de l'étude :

« Les investissements suisses dans les nouveaux Etats membres de l'UE traduisent essentiellement un intérêt pour ces marchés. »

Encourager durablement la production et l'embauche

Une délocalisation peut dynamiser l'entreprise dans son ensemble : la production se spécialise sur des éléments à forte valeur ajoutée, ce qui optimise la compétitivité de l'entreprise. Cela garantit la production et les emplois à long terme. Dans le meilleur des cas, cela permet même d'accroître le taux d'activité en Suisse par rapport à la situation avant la délocalisation. L'effet stimulateur d'une délocalisation à l'étranger est constaté surtout dans le secteur industriel. Le motif principal des investissements industriels était de créer de nouveaux débouchés dans les PECO. Ce sont les branches des machines, de l'électrotechnique, de la métallurgie et du plastique qui en ont le plus bénéficié. Dans l'ensemble, les effectifs de ces entreprises se sont étoffés. Cela vaut aussi pour les sites en Suisse : des effets positifs sur l'emploi ont été démontrés.

lent l'importance que ces marchés ont déjà acquise : ces exportations ont quadruplé entre 1990 et 2003, le volume de commerce total (importations et exportations) atteignant quelque 0,9 % du PIB national en 2003. Les investissements directs contribuent à rendre accessible à la Suisse le potentiel des marchés des PECO : la Suisse espère que ces marchés permettront une hausse durable du PIB suisse de 0,5 % au maximum et une amélioration du niveau de productivité de 0,3 %. Dès lors que les effectifs à l'étranger enregistrent une hausse marquée, les effectifs suisses pourraient progresser de 0,2 % environ. Le chômage structurel devrait reculer de 0,3 %.

Conclusion de l'étude :

« La délocalisation d'une partie des effectifs d'une entreprise peut garantir à long terme les emplois de l'entreprise dans son ensemble. »

Les filiales génèrent des emplois

Dans la branche des services, les investissements à l'étranger se sont également révélés positifs pour les emplois en Suisse à long terme : les capitaux investis garantissent la présence des prestataires de services suisses dans les PECO. Cet aspect revêt une importance particulière pour la branche puisqu'elle accroît sa compétitivité principalement en intensifiant sa présence sur le marché. La présence à l'étranger garantit les emplois en Suisse : de par l'enchevêtrement des services, les filiales peuvent générer un nombre croissant d'emplois en Suisse.

Conclusion de l'étude :

« L'élargissement à l'est de l'UE a créé des effets de croissance considérables pour la Suisse. »

L'élargissement de l'UE a dopé le PIB de la Suisse de 0,5 %

D'une manière générale, les accords bilatéraux améliorent l'accès des entreprises suisses aux PECO – un marché en pleine expansion avec 75 millions de consommateurs potentiels. Les exportations suisses destinées aux nouveaux Etats membres de l'UE révè-

Commentaire

L'étude de l'Université de St-Gall explique pourquoi les milieux économiques soutiennent unanimement l'extension de l'accord sur la libre circulation. On ne peut rejeter les effets positifs de l'élargissement de l'UE : davantage de croissance économique, d'emplois, de productivité et moins de chômage. En d'autres termes, davantage de prospérité. Les craintes des opposants aux accords bilatéraux n'y résistent pas. Lorsque les contingents et les délais de transition tomberont, au milieu de la prochaine décennie, la pression migratoire disparaîtra du fait de l'évolution économique des nouveaux Etats membres de l'UE et la Suisse aura besoin de travailleurs supplémentaires en raison de son évolution démographique.

L'étude identifie clairement les opportunités que l'économie suisse doit saisir sur les marchés des nouveaux Etats membres de l'UE, caractérisés par une croissance dynamique. Il ne faut pas oublier d'autres aspects. En raison de la clause guillotine, l'enjeu du 25 septembre 2005 sera également la relation avec les quinze premiers Etats membres de l'UE. Or cette relation représente un intérêt suprême pour l'économie suisse et un intérêt vital pour de nombreuses entreprises. Nous ne pouvons prendre le risque de résilier l'ensemble des accords bilatéraux I. En effet, cela aurait des conséquences désastreuses pour la place économique suisse. L'économie suisse assume ses responsabilités et soutient pleinement les accords bilatéraux.

Croissance des exportations dans les pays ayant adhéré à l'UE et dans le reste du monde

The graph displays two data series from 1993 to 2002. The y-axis represents an index of exports, ranging from 100 to 240 in increments of 20. The x-axis shows the years from 1993 to 2002. The blue dashed line, representing exports to EU countries, starts at 100 in 1993 and rises to approximately 232 by 2002. The red solid line, representing exports to the rest of the world, starts at 100 in 1993 and reaches about 145 by 2002. Both series show a period of relative stability or slow growth until around 1997, followed by a more significant increase.

Année	Exportation dans les pays de l'UE en 2004	Export in restliche Welt
1993	100	100
1994	108	103
1995	118	102
1996	130	105
1997	160	118
1998	175	122
1999	185	128
2000	205	145
2001	230	147
2002	232	145

Sources : haute Ecole de Saint-Gall/FMI